

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[139_Correspondance de Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot : 1834-1840](#)[Item](#)[Herry, le 8 septembre 1836, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot](#)

Herry, le 8 septembre 1836, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot

Auteurs : Duvergier de Hauranne, Prosper (1798-1881)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1836-09-08

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote5, AN : 163 MI 42 AP 139 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Duvergier de Hauranne, Prosper (1798-1881), Herry, le 8 septembre 1836, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot, 1836-09-08

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5836>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionHerry (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

5/

rep

Huez par la route 8 / 600
1896

J'espère, mon cher monsieur, que vous
ne connaissez pas pour savoir que quand les
choses sont faites, je les trouve bonnes. Je
suis d'ailleurs tout disposé à accepter votre
opinion à celle de nos amis communs comme
meilleure que la mienne. Je suis persuadé, car
je n'aurais jamais été que la combinaison ne
réflète, et je n'ai pu en comprendre elle-même, et
est clair que vous avez raison d'accepter.
Je pensais que maintenant n'allait à l'ave-
ne fait d'ailleurs un si grand plaisir, et ne s'agit
complètement avec la seule partie de la combinaison
qui ne paraît pas parfaite. Je n'ai pas, par
parce que, l'aurait été pour la partie pour
lui, et il pourra conquies avec la situation
à laquelle nous sommes liés à vous enver. Quant
à Montebello, on n'avait dit qu'il était prêt
à vous aller à l'instant. L'instant à que
de l'absence de lui. Répondant. Il est maintenant
je regrette moins la rétracte. Les conventions
comme je le dis qu'il ne pourra faire de
élections, je voyais à le laisser à l'instant
de graves inconvénients.

Quoiqu'il en soit, vous m'avez montré votre forme;

et nous devons maintenant ne plus craindre qu'il
à faire vivre long-temps. Pour commencer, j'ose
qu'il faut qu'il soit bien établi que vous ne vous
en creusant la foi qu'à la dernière extrémité, et
que ce ne sont ni des vœux ni des phrases équivoques
qui vous découragent. Sans doute dans un gouvernement
représentatif bien organisé, il doit y avoir
une majorité systématiquement liée au ministère, et
qui lui donne de temps en temps des pouvoirs de
son alibi. Mais la Chambre n'estelle un corps
lié à cela, et est-elle faite à coup sûr que
de ne pas se plier un peu à son caprice. Le second
lieu, sans menacer personne, il me semble qu'il n'est
pas mauvais que l'on sache qu'en cas de besoin
vous avez recours à la dissolution. Sur ce rapport,
j'ai vu avec quelque regret, par la parole, des
dérivations pour le moins inutiles. Peut-être au
reste avez-vous abais vos raisons pour ne pas vous
y opposer, mais ces raisons, depuis que le cabinet
est au pouvoir, ne doivent plus exister. Enfin,
toute tactique à part, il est clair que ce qui
doit particulièrement distinguer votre cabinet du
cabinet précédent, c'est la dignité et la moralité
personnelles. Donc n'a-t-on pas accepté bien vite
une démission offerte au ministère de l'intérieur
et qui vous débarrassait d'un homme incapable
à plein. Et comme, à la vérité, ce n'est
qu'un dans la Chambre mais il vaut mieux
avoir à ses députés que de commencer
sérieusement au sein de l'administration, à passer

revenir à l'égalité. Sans le vouloir, peut-être que je
vous parle souvent à ce sujet. C'est que, dans le métier
de ministre, on ne peut pas se dispenser de s'en occuper
et que j'ai répondu, non, je vous l'avoue, ce n'est
pas plus possible, plus intéressant que l'être forcé
de passer beaucoup de temps à indiquer que j'avais
et que je devais finir d'ignorer. Et ne voyez
pas que, dans le pays, ces sortes de choses aient
peu de retentissement. Je vous en disant encore
surtout à M. de Broglie, homme excellent en tête-à-tête
et d'habitude d'hommes gens. Et ce du moins s'appliquait
bien clairement au dernier président du conseil.
Je vous en disant aussi que j'étais d'hommes gens,
mais, autant qu'il sera en vous, purger l'administration
de tout ce qui elle contient de honteux.
Cela sera pour vous un grand honneur, et pour
notre nation une véritable force.

Je me borne là aujourd'hui. Mais je
compte bien, si je le vois un jour, vous dire aussi
ce qui a été dit tout à l'heure. Le ministère du 6
septembre doit, s'il veut durer, avoir un
caractère particulier, et faire autre chose
que ce que les ministères du 13 mars et du
11 octobre ont fait. Cela ne vous empêchera
pas de vous qualifier comme ministres du 13 mars
et du 11 octobre. On a rapport, vous le savez
précisément à l'ambassadeur du ministre de l'intérieur
qui, après avoir soigneusement dit au 11 octobre
qu'il n'y avait rien de nouveau, qu'il n'y avait rien de nouveau.

Adieu, mon cher monsieur, je ne puis à la fois et
 sans trop de réflexion, mais j'ai voulu répondre tout de
 suite à votre lettre, et vous en remercier. Je vais, conformé-
 ment à votre intention, l'ouvrage à j'ai écrit
 votre but divin

T. B.

Romieu

Monsieur Guizot

à la messe

P. Guizot

Je suis allé à Duchâtel. Là, au vu, arrangements d'ordres,
 nous pourrions faire quelque chose p. j'ai vu, si c'est que
 ça irait bien. Il manque un peu de tout, problème, nous
 et part bien, et nous aurons besoin de parler, je
 regrette, par rapport surtout que Dieu n'est pas
 tout à fait. Il nous est ici d'un grand secours.